



BUREAU DE L'OMBUDSMAN
VILLE DE GATINEAU

Banque de candidatures pour exercer la fonction de commissaires bénévoles

Le Bureau de l'ombudsman de la Ville de Gatineau a été créé par une résolution du Conseil municipal en vertu de la Loi sur les cités et villes du Québec. Il relève directement du conseil municipal. Les commissaires interviennent selon des valeurs d'indépendance, de justice, d'intégrité, de démocratie et de confidentialité.

Le Bureau de l'ombudsman fonctionne en collégialité. Il se compose d'au plus 12 commissaires bénévoles qui proviennent de différents secteurs d'activités. Les commissaires ont la possibilité de faire 2 mandats de 3 ans.

Profil des personnes recherchées :

- Résider dans la Ville de Gatineau
- S'engager activement à travailler en équipe
- Se rendre disponible pour participer à des rencontres en soirée et parfois durant le jour, lire de la documentation (±10 h/mois)
- Avoir un bon jugement, un esprit de synthèse et une facilité d'écoute
- Manifester de l'intérêt à s'impliquer dans sa communauté pour améliorer le service aux citoyens

Présenter sa candidature :

Les personnes intéressées à se joindre à l'équipe peuvent acheminer une lettre d'intention, décrivant leurs principales réalisations et leur intérêt pour ce poste, accompagnée d'un curriculum vitae **avant le 4 décembre 2017**.

Par la poste : Par courriel :

Monsieur André Guay, président ombudsman@gatineau.ca
Bureau de l'ombudsman - Ville de Gatineau
C.P. 1970, succ. Hull
Gatineau (Québec) J8X 3Y9

Précisions additionnelles :

Pour obtenir de plus amples renseignements, vous pouvez contacter **madame Hélène Chagnon**, secrétaire générale, en composant le **819 595-4141** ou en lui faisant parvenir un courriel à : **ombudsman@gatineau.ca**

Vous pouvez également consulter notre site Web à l'adresse suivante : **www.ombudsmangatineau.ca**

Processus de sélection :

Seules les personnes retenues seront contactées pour une entrevue avec le comité de sélection. Les candidatures seront conservées pour pourvoir les postes vacants de commissaires bénévoles.